

Conclusions

- Il est possible d'installer des services de dépistage et de traitement basés sur l'IVA dans les établissements de soins de santé primaires en Afrique subsaharienne et dans d'autres milieux aux ressources limitées.
- Un leadership fort de la part du ministère de la Santé et le concours de tous les acteurs concernés sont indispensables pour mettre en place de tels services dans la limite d'un budget raisonnable.
- La plupart des PRFI devront s'appuyer sur une approche opportuniste du dépistage jusqu'à ce qu'un système d'information sanitaire suffisamment solide soit développé pour permettre l'invitation systématique de la population cible.
- Le dépistage opportuniste du cancer du col de l'utérus présente plusieurs limites. Ainsi, il se peut que les femmes dans la tranche d'âge la plus à risque pour ce cancer ne soient jamais dépistées parce qu'elles se rendent rarement dans les centres de soins de santé primaires. La mise en œuvre d'une stratégie globale de mobilisation communautaire est indispensable pour améliorer la participation au dépistage.
- Il est essentiel de renforcer les compétences à travers la formation de différentes catégories de prestataires de service et en veillant à ce que l'équipement et les fournitures nécessaires soient disponibles.
- La présence d'un nombre suffisant de maîtres formateurs dans le pays et l'instauration de collaborations entre les PRFI de la région auront un impact en chaîne sur le développement à long terme d'un effectif important de prestataires.
- Le traitement des femmes positives à l'IVA, éligibles à l'ablation thermique, pratiqué par le personnel infirmier ou les médecins généralistes des CSSP, est sans danger, acceptable et très efficace car cela permet de dépister et de traiter en une seule visite.
- Il est essentiel de mettre en place des installations pour la LLETZ, car de nombreuses femmes positives à l'IVA (environ 40 % dans ce projet) ne sont pas éligibles à l'ablation thermique.
- La direction du programme et l'établissement concerné doivent assurer un système d'approvisionnement régulier en fournitures et de maintenance de l'équipement, pour la bonne continuité des services.

- Il est possible de mesurer la performance du programme en continu à partir d'une simple base de données électronique et des systèmes d'archivage. Les indicateurs de performance doivent être surveillés et des mesures correctives apportées si nécessaire. Ces processus d'assurance qualité doivent impliquer les prestataires à tous les niveaux.